



**HAL**  
open science

## Le maintien du nom “ guerre ” : Un enjeu pour l’anthropologie politique contemporaine.

Catherine Hass

### ► To cite this version:

Catherine Hass. Le maintien du nom “ guerre ” : Un enjeu pour l’anthropologie politique contemporaine. . Mondes contemporains. Revue d’anthropologie sociale et culturelle, 2012, L’évènement et la maladie, 2, pp.169-183. hal-01467449

**HAL Id: hal-01467449**

**<https://hal.science/hal-01467449>**

Submitted on 14 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le maintien du mot « *guerre* » :  
un enjeu pour l'anthropologie politique contemporaine

Le point de départ de mon enquête sur le mot « *guerre* » est le constat de sa déshérence et de son élimination durant cette dernière décennie. Cette disparition est repérable au sein de disciplines telles que les sciences politiques, la philosophie politique ou encore l'anthropologie.<sup>1</sup> Mais, fait remarquable, elle l'est aussi dans ce que j'appelle « La doctrine américaine de la guerre » (les textes politiques issus du Département d'État en 2002/2003).<sup>2</sup> Ainsi, la fin de l'identification de la guerre constitue un enjeu pour la pensée, enjeu concentré dans sa nomination problématique, à savoir : quel nom donner à ce qui, jadis, a été entendu sous le nom de guerre ? Il ne s'agit donc pas d'un débat sur l'empiricité de la guerre (« il y a » bien des guerres, en Irak, en Afghanistan) mais sur son intellection contemporaine.

Ce débat a été en son temps tranché par Clausewitz puisque l'un de ses enseignements, fécond, toujours d'actualité, est le suivant : si la guerre relève bien de l'empiricité, cette dernière n'est pas son seul champ d'intellection. En effet, tout au long de ses écrits, Clausewitz tente de répondre à une question : qu'est-ce que la guerre en 1806 ? Comment qualifier ce qui est reconnu par tous comme une guerre d'un « nouveau genre », en rupture radicale avec ses formes antérieures, notamment du fait de sa violence ?<sup>3</sup> Son questionnement porte essentiellement sur son caractère inédit en raison de l'irruption, dans la guerre, de la politique moderne issue de la Révolution française. Clausewitz va constituer la politique, identifiée, pour lui, à la nation, en opérateur d'intellectualité et répondre à sa question par la thèse suivante : la guerre, en 1806, c'est la continuation de la politique d'État par d'autres moyens. Il fait coïncider la nouveauté à une subjectivation ignorée : la subjectivation nationale. Premières guerres d'États-nations hier, premières guerres d'États sans nation aujourd'hui ? J'y reviendrai. Passant d'un contemporain, 1806, à un autre, l'aujourd'hui, nous

---

<sup>1</sup> Cet article récapitule quelques uns de mes axes de réflexions en cours.

<sup>2</sup> Le document matriciel concernant ces thèses est, selon nous, le *National Security Strategy of the United States*. Administration Bush, 2002, 35p. Cependant, ces thèses ont été relayées et développées dans un corpus bien plus large et durant quasiment toute la décennie. Je me réfère ici à la proximité des productions issues des académies militaires comme celle du *Strategic Studies Institute* ou encore à la revue *Parameters* mais aussi aux rapports divers issus de la défense.

<sup>3</sup> Von CLAUSEWITZ, Carl. *De la guerre*. Paris : Minuit, 1998, 759 p. *De la révolution à la restauration. Écrits et lettres*. Paris : Gallimard, 1976, 516 p.

remettons sur le métier la question de Clausewitz : qu'est-ce que penser la guerre dans les années 2000 ?

### 1. Une anthropologie politique appliquée aux questions de la guerre

Comment l'anthropologie peut-elle se saisir des débats contemporains portant sur l'intellection de la guerre ? En premier lieu, précisons que notre démarche n'a pas pour objet la violence, les corps, les pratiques, le combat ou encore les représentations mais la politique. Il ne s'agit pas tant d'une recherche sur ce qui serait *proprement anthropologique à la guerre* mais davantage d'une *approche anthropologique de la guerre* où la politique est constituée en opérateur d'analyse : notre démarche consiste à qualifier la guerre *à partir de* la politique, de ses catégories de pensées, de ses modalités d'intellections et ce, dans des séquences données.<sup>4</sup>

<sup>5</sup> Une anthropologie de la politique où la politique a le statut de pensée subjective et non d'objet étatique et juridico-institutionnel.

Le mot « *guerre* » est, dans notre approche, un pur vocable ouvert à l'enquête au sens où il ne renvoie ni à une définition, ni à un concept, ni à une théorie, ni à l'examen d'une situation empirique. Par exemple, l'enquête sur le *National Security Strategy of the United States* (2002) consiste à identifier les catégories qu'il déploie (*ennemi, paix, paix sécuritaire, sécurité, innocent, etc.*) afin de qualifier la politique américaine *de guerre* : c'est de la qualification de la politique que procède, dans notre démarche, l'identification du mot « *guerre* ». En effet, ces catégories sont autant d'occurrences problématisées, dans ce texte-là, et pour cette séquence précise, de façon tout à fait inédite.

Comme nous allons le voir, la déshérence du mot « *guerre* » procède de la fin d'une pensée de l'État dans la pensée de la guerre : c'est ce que nous nommons la désétatisation. En procédant à une enquête sur le mot « *guerre* », l'État va demeurer référent sans pour autant être nodal et la politique sera constituée comme un opérateur d'intellectualité. La guerre peut

---

<sup>4</sup> Elle se distingue, entre autres, du projet d'une anthropologie historique du combat telle que Stéphane Audoin-Rouzeau entend la fonder. *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*. Paris : Seuil, 2008, 327 p.

<sup>5</sup> La pensée ne relevant pas, dans notre démarche, du concept elle ne saurait se confondre avec la philosophie. Ainsi, nous nous situons à l'opposé du philosophe Frédéric Gros pour qui la fin de la guerre est identifiée à la fin des concepts (éthique, politique, juridique) qui jusque-là permettaient de la nommer comme telle : « *La guerre a changé à ce point de visage qu'il faut admettre que ce qui fut réfléchi sous son nom pendant des siècles a pratiquement disparu. En ce sens, la guerre n'existe plus.* » GROS, Frédéric. *États de violence. Essai sur la fin de la guerre*. Paris : Gallimard, 2006, p. 7

redevenir identifiable, pensable pour elle-même et donc singularisée. Tel est le projet d'une anthropologie des singularités subjectives appliquée aux questions de la guerre.<sup>6</sup> *Singularités subjectives* en ce qu'il s'agit de penser la politique pour elle-même, dans des occurrences données de guerres qui, chaque fois, doivent être soumises à l'enquête.<sup>7</sup> Il ne s'agit donc pas de penser toutes les guerres, « la » guerre ou encore de revenir sur de grands invariants énoncés par Sun Tzu ou Machiavel et souvent toujours valides.<sup>8</sup> L'une des hypothèses au fondement de notre recherche est qu'il est devenu aujourd'hui impossible de penser « la » guerre comme objet historico-politique à l'aune de ses anciens paradigmes, d'où la proposition d'une démarche en termes de singularités subjectives.

## 2. La déshérence du mot « guerre »

La mise en déshérence du vocable débute lors des bombardements de l'OTAN contre la Serbie en 1999 puis s'affirme lors des guerres contre l'Afghanistan (2001) et l'Irak (2003). En effet, depuis la Serbie, des locutions telles que « *action de police* » (M. Hardt, A. Negri, 2000, p. 36), « *police internationale* » (G. Agamben, 2002, p. 122), « *militarisation de l'Empire* » (A. Joxe, 2002, p. 133), « *états de violence* » (F. Gros, 2006, p. 8) ou encore « *guerre comme ordre permanent* » (A. Appadurai, 2007, p. 53), « *la violence globalisée* » (M. Abélès, 2008, p. 188), « *violences sociales internationales* » (B. Badie, 2004, p. 142) se généralisent et se proposent comme les nouveaux termes analytiques de ce que, ici, on persistera à appeler *guerre*.

Ces différents auteurs soutiennent néanmoins des thèses contradictoires : la thèse de la démultiplication de la guerre et la thèse de son abolition. La première soutient que « tout est guerre », c'est la « guerre globale », alors que la seconde soutient qu'elles n'existent plus, abrogées par le « terrorisme » ou les « violences civiles ». Ces deux thèses présentent toutefois un point commun : l'impossibilité de singulariser la guerre, de l'identifier pour elle-même, et une entente sur la fin de son assignation étatique.

---

<sup>6</sup> Fondée par Sylvain Lazarus. *Anthropologie du nom*. Paris : Seuil, 1996, 249 p .

<sup>7</sup> « pour elle-même » signifie sans prise en compte de déterminations comme l'économie, les relations internationales ou le droit international. C'est ce qui, dans l'anthropologie des singularités subjectives, se nomme « *le rapport d'une politique à sa pensée* ». *Anthropologie du nom*. *Op. cit.* p. 35

<sup>8</sup> « *Le but de tous ceux qui entreprennent une guerre a toujours été et, raisonnablement, doit être de s'enrichir soi-même et d'appauvrir son ennemi ; on ne doit chercher dans une victoire ou une conquête qu'à accroître sa puissance et affaiblir celle de l'adversaire (...)* », MACHIAVEL, Nicolas. *Le Prince et autres textes*. Paris : Gallimard, 1980, p. 313

Pour ce qui est des États belligérants (États-Unis, France, Grande-Bretagne, etc.), l'éclipse du vocable commence également lors de l'attaque contre la Serbie, alors sous le paradigme de « l'ingérence humanitaire », du droit, des « bombardements humanitaires ». L'expression « guerre zéro mort », usitée en cette période, porte en elle la négation de la guerre elle-même. Ainsi, l'absentement du mot est aussi bien partagé par les États belligérants que par ses contempteurs, tels Négri ou Appadurai.

On le voit, la guerre est aujourd'hui largement pensée dans un cadre la désétatisant et ce malgré la présence empirique des États qui en demeurent toujours les acteurs premiers : États belligérants (États-Unis, France, Grande Bretagne, etc.) ou États attaqués ou/et détruits (Serbie, Afghanistan, Irak). Ma thèse est que la proscription du terme est pour le moins contemporaine de la fin de toute prise en compte de l'État *dans* la guerre. C'est ce que j'appelle la désétatisation de la guerre. Les partisans de cette désétatisation, que ce soient les États-Unis ou des théoriciens, n'identifient plus les États et leurs politiques comme des occurrences référentielles. Notre thèse est que l'État n'étant plus présent dans la pensée de la guerre, le mot et son usage dans le contemporain sont résiliés.

### 3. Les problématiques de la désétatisation de la guerre

Le cadre étatique était jusqu'à présent déterminant. Les termes d'État-nation, de souveraineté ou d'unité étatico-territoriale permettaient une identification de la guerre. Pour les auteurs que j'ai mentionné, ces formes étatiques ont disparu et certains en voient la cause dans la dissolution de l'État dans la "mondialisation" ; de même, avec l'État, aurait disparu toute politique étatique.

Je dirai, pour mon compte, qu'une pensée de la guerre est possible à condition que l'on prenne la question à partir de la politique d'un État déterminé dans une séquence donnée. Le débat contemporain procède à une subsomption de l'État, les uns pour en dissoudre la notion (dans la mondialisation, par exemple) et pour ma part, pour le subsumer, le subordonner, à la politique. Car je ne dis pas qu'il n'y a plus d'État, que celui-ci serait dissout, je dis qu'il n'y a plus de pensée de l'État dans la pensée de la guerre. Dans une formule plus radicale, on dira que ma démarche pose un primat de la politique sur l'État : la politique est ainsi disposée comme l'opérateur de l'analyse.

Pour exemplifier mon propos, je soumettrai brièvement à l'analyse la période de la fin de la Guerre froide. Ce qui, dans la contemporanéité de la fin de la Guerre froide s'achève, c'est une certaine « capacité nominative » de la politique. Ce qui caractérisait la dualité URSS-USA, outre les puissances et les antagonismes étatiques et militaires, était la dualité des politiques. La politique distribuait, réglait et ordonnait cet espace. Dualité des États, des guerres, des politiques. Époque où la politique de chacun était, simultanément, une identification de celle de la politique ennemie : pas d'anti-impérialisme sans impérialisme, pas de colonialisme sans anti-colonialisme. Il y avait deux politiques, articulées dans et par une conflictualité autour de leurs conceptions de l'État, permettant d'identifier les guerres en tant que telles. L'on peut citer, pour exemple, les guerres de libération nationale, du Vietnam à la Palestine à la fin des années 60 en passant par l'Algérie. Certes, durant la guerre d'Algérie, l'État français dénia qu'il s'agissait d'une guerre, mais le déni ne vaut pas absentement. De plus, le projet politique du FLN était parfaitement clair et inscrit dans son temps. Quant au caractère colonial de la guerre, il était largement reconnu.

Ainsi, c'est la politique, assignée à l'État, -le maintien du primat de politique sur l'État-, qui permettait une lisibilité et une nomination de la guerre. C'est cela qui est venu à cesser.

Les deux premiers conflits mondiaux peuvent-ils être soumis à la même approche ? Faisons l'hypothèse que si, par exemple, la thèse de Lénine, « L'impérialisme, c'est la guerre », est valide lors de la Première Guerre Mondiale, elle est caduque lors la Seconde. En effet, la spécificité nazie de la guerre, sa matrice raciale, subsume les anciens repères de la guerre interétatique (nations, États, frontières, etc.). La France fait exception en ce que le conflit avec elle demeure classique, continuité de la guerre de 14.

#### 4. Des guerres d'États sans nation

Si antérieurement la guerre avait pour principe une positivité étatique, elle se fonde aujourd'hui sur l'attaque et/ou destruction d'États nationaux affaiblis (Irak, ex-Yougoslavie-Serbie, Afghanistan). Pour la séquence actuelle, l'Iran, dont la consistance nationale est avérée, n'est pas, à ce titre, et jusqu'à ce jour, bombardée.<sup>9</sup> L'État n'est donc plus aujourd'hui un enjeu au sens ancien, comme projet et espace de résolution, qu'il s'agisse de défendre un État, d'en conquérir un ou d'en construire un nouveau : c'est ce que j'appelle la fin d'une

---

<sup>9</sup> D'autres facteurs entrent également en compte, tels l'importance des ressources pétrolifères iraniennes (10% des ressources mondiales), l'éventuelle ouverture d'un nouveau front de guerre et le contrôle du détroit d'Ormuz.

positivité étatique. Au contraire, l'un des buts de guerre américain est l'affaiblissement et l'errance étatique en tant que tels, en créant, ou en soutenant, la fragmentation et l'instabilité des États (malgré la diversité des situations, citons : les Accords de Dayton, la Serbie/Kosovo, l'Irak, voire la position américaine, depuis plusieurs années, à l'endroit de la Palestine). Cependant, dans l'hypothèse d'une guerre entre grandes puissances étatiques, la Chine et les États-Unis par exemple, les termes seraient évidemment autres que pour la Serbie ou l'Irak. Notons que la doctrine du *State-building* contribue à cet affaiblissement des États. En effet, la conception de l'État y est essentiellement réduite à ses traits juridico-constitutionnels, largement définis par les États-Unis eux-mêmes. Le *State-building* définit l'État conformément à un ensemble de normes mais ne traite pas, et ne peut traiter, de l'historicité de ce dernier. Or, ce qui aujourd'hui est largement en crise est précisément l'historicité contemporaine d'un certain nombre d'États. Cette crise articule figure nationale et politiques étatiques. Par exemple, la (re)construction d'un État (l'Irak par exemple) engage nécessairement l'édification d'un ensemble d'institutions mais la seule technicité ne suffit pas. Si un État est en capacité de prélever des impôts, cela éprouve sa politique fiscale et sa politique de redistribution : qui taxer et comment taxer ? La redistribution est elle-même politique. Il en est de même pour la santé : la construction d'hôpitaux n'augure nullement de la politique de santé publique. Ces deux exemples soulèvent la question de la figure nationale au travers des modalités de considération et d'inclusion, ou non, du peuple par l'État. Si l'on souscrit à la thèse de la crise de l'historicité contemporaine des États, alors les guerres contre des États déjà faibles, puis le *State-building*, ne la résolvent pas.<sup>10</sup>

La fin de la souveraineté des États-nations est donc bien au cœur de la thèse de ceux qui soutiennent la fin de « l'ère classique » de la guerre au profit des « opérations de police internationales ». Si l'on admet que la configuration des guerres contemporaines n'a rien de comparable avec les guerres antérieures, et notamment celle du 20<sup>e</sup> siècle, la fin du référent national ne signe pas pour autant la fin des référents étatiques et politiques. Aux guerres d'États-nations antérieures se substituent des guerres d'États sans nation : État sans nation,

---

<sup>10</sup> L'on peut citer un autre exemple : lors des élections générales de 2002 dans la Fédération croato-musulmane, - fédération issue des accords de Dayton en 1995- Colin Powell intervient en personne dans la campagne (57 listes pour 2, 5 millions d'électeurs) pour implorer les bosniaques de voter "même en se bouchant le nez", tout en les menaçant d'isolement de la part de la communauté internationale s'ils votent pour les partis nationalistes. On pourra lire sur ce point : FUKUYAMA, Francis. *State Building. Governance and World Order in the Twenty-First century*. London : Profile Books, 2005. DOBBINS, James. *America's Role in Nation-Building: From Germany to Iraq*. Santa Monica : RAND, 2003. RAWLS, John. *Le droit des gens*. Paris : 10/18, 1998. Je remercie Christian Ingrao d'avoir attiré mon attention sur ce point.

j'entends par là qu'il n'y a plus aucune coalescence de la figure nationale et de la guerre. La guerre n'est plus un enjeu national en ce qu'elle ne convoque plus figure, référents et enjeux nationaux- le sentiment national ou le nationalisme ne s'y substituent pas. Pour les États belligérants, et notamment les États-Unis, il n'y a aucune autre détermination à entrer en guerre que la décision politique endogène à l'État lui-même. Ainsi, qualifier l'attaque du 11 septembre 2001 de guerre est une décision politique américaine de cet ordre, l'Afghanistan, en tant qu'État, ne représentant aucune menace.<sup>11</sup> À preuve, dans ce que j'appelle « La doctrine américaine de la guerre », la dimension nationale du pays attaqué est explicitement abolie. Aux guerres *entre* États se substituent des guerres *contre* des États que, nous le verrons, l'on ne qualifie plus en tant que tels. Si la configuration nouvelle est celle d'États sans nation, elle n'est nullement celle d'États sans politique. Si l'on souscrit à la thèse du primat de la politique sur l'État énoncée plus haut, cette séparation entre État et nation exige l'enquête sur les États et leur politique *dans* la guerre afin d'être à jour des conformations étatiques contemporaines. Il nous faut donc opérer un déplacement. Il existe bien une ligne de partage selon que l'on considère, ou non, la politique étatique comme l'un des termes décisifs de la guerre aujourd'hui : dans un cas la guerre n'est plus pensable, dans l'autre, c'est nôtre hypothèse, elle le demeure.

On le constate aujourd'hui en France, la question nationale connaît un certain renouveau du fait des sombres débats sur « l'identité nationale ». Y aurait-il un retour de « la question nationale » ? Ma réponse est : nationalité mais pas nation, car l'État français, en décidant de qui « fait peuple » et de qui ne « fait pas peuple » (les étrangers, les femmes portant le hijab, les jeunes des cités, etc.) procède à une *étatisation fragmentée* de la société loin de tout projet englobant l'ensemble de la nation. Son mode d'inclusion opère selon un principe de partition du peuple lui-même, désignant ainsi ceux qu'il considère, avec conviction, comme ses ennemis.<sup>12</sup>

## 5. De la théorie de la guerre à une enquête sur ses modalités étatiques et politiques

---

<sup>11</sup> « *The deliberate and deadly attacks which were carried out yesterday against our country were more than acts of terror. They were acts of war.* », Georges W. Bush, Extrait du discours tenu à l'issue de la réunion de son Conseil de sécurité, 12/09/2001.

<sup>12</sup> Il faut relire sur ce point les déclarations de Nicolas Sarkozy lors du dit « Discours de Grenoble » : la sémantique est ouvertement guerrière (« *C'est donc une guerre que nous avons décidé d'engager contre les trafiquants et les délinquants.* ») et le sens de l'État est dévolu à la police (« *Quand on est policier, on a le sens de l'État et le préfet représente l'État.* »). Discours de M. le Président de la République à Grenoble, 30/07/2010.

Une pensée de la guerre n'est pas exclusivement une pensée de l'antagonisme, du « duel à vaste échelle », pour citer Clausewitz. Les guerres engagent parfois des transformations internes aux États et la possible intellection de la guerre ne relève, en conséquent, pas uniquement du champ interétatique. Elle exige, en plus, une analyse de l'État dans ses modifications intérieures.

Transformation ? Reconformation ? Désétatisation ? C'est tout le problème. La transformation de l'État est au cœur de la politique américaine en Irak et en Afghanistan - et à ceux qui objecteraient que l'Afghanistan n'est pas un État, je répondrai qu'il s'agit d'une entité territoriale souveraine reconnue, ce qui revient au même-. En effet, ce que vise la politique américaine est précisément une transformation de la figure reçue jusque-là de l'État, une transformation opérée dans et par la guerre et, plus particulièrement, en déniait à ces États toute forme de légitimité. Il ne s'agit donc pas de la fin de l'État mais d'une politique qui vise à la transformation qualitative de celui-ci. Il faut, pour s'en convaincre, repérer les termes employés par les Etats-Unis, notamment dans le *National Security Strategy of the United States* de 2002 pour désigner et hiérarchiser les « États ». En effet, il n'y a plus d'États en tant que tels mais une hiérarchie entre les « grandes puissances », les « nations », les « sociétés » voire les gouvernements et les individus.

« La doctrine américaine de la guerre » est amplement dédiée à cette transformation qui, en réalité, est une *reconformation* des États aussi bien pour les Etats-Unis - ce que j'ai appelé « la décision endogène à l'État lui-même » en est un exemple- que pour les États attaqués. Cette reconformation, pour les États attaqués, passe par une désétatisation. Mais pour ce faire, et apparent paradoxe, c'est l'État qui est désétatisé. La volonté de désétatisation fonde un nouveau droit de guerre, lequel consiste à ne pas reconnaître un État comme tel.<sup>13</sup> par exemple, la notion d'*État Voyou (Rogue States)* établit ce déni, entraînant le déni de la guerre elle-même.<sup>14</sup> L'un des effets de la désétatisation, quelles que soient ses justifications, est de masquer que ce sont des États qui sont attaqués et détruits. Ainsi, le droit de guerre s'en trouve modifié et la guerre facilitée car ce n'est plus une entité étatique nommé comme telle qui est visée. Que cette désétatisation ait pour conséquence l'innommabilité de la guerre, l'exemple Afghan l'illustre indéniablement notamment au travers des débats pour savoir si les

---

<sup>13</sup> L'on pourrait m'objecter qu'il s'agit là d'une thèse schmittienne sur la criminalisation de l'ennemi et la délégitimation de l'adversaire. Délégitimer l'adversaire ne présente évidemment aucune nouveauté. Ce qui ici est nouveau, et non schmittien, c'est que cette délégitimation porte sur l'État lui-même et non, par exemple, sur le droit de guerre.

<sup>14</sup> Cette délégitimation de l'État ne procède pas de la pénalisation des politiques étatiques et ce parce que la dimension étatique est, ici, déniée. C'est ce que vise l'expression de *Rogue States*. La pénalisation relève, elle, des différentes résolutions onusiennes contre l'Iran et son programme nucléaire militaire.

États en guerre contre l’Afghanistan le sont ou non, et ce aussi bien au niveau européen qu’occidental. Second apparent paradoxe : il y a entente sur l’existence d’une guerre en Afghanistan mais aucun des États engagés n’estime être en guerre contre l’Afghanistan.

Que la transformation des États soit en réalité une reconfiguration par désétatisation peut-être également exemplifiée par la différence des décisions du gouvernement américain entre la première guerre du Golfe en 1991 et la guerre contre l’Irak en 2003. D’aucuns arguent que le président Bush (père), en 1991, fit preuve de pusillanimité en refusant « d’aller jusqu’à Bagdad » alors que les néo-conservateurs, dans l’ombre du pouvoir, l’y incitèrent (A. de Hoop Scheffer, 2007, p. 26-27). Ma conviction est autre : d’une part, la reconnaissance des États et l’ordre international, par le biais du droit, d’instances et d’organes du même nom, étaient encore, à cette époque, suffisamment réglés pour qu’une telle décision fût impossible. En effet, en 1991, il n’était pas envisageable d’envahir et de détruire un pays sans que celui-ci ne constitue une menace réelle – en d’autres termes, pas d’ennemis sans menace. Le pays, comme entité étatique, était considéré et reconnu, ce qu’atteste l’embargo ultérieur qui fit plus de un million de morts civils.<sup>15</sup> <sup>16</sup> En 2003, il n’en était plus rien, la souveraineté s’étant transformée en tigre de papier.<sup>17</sup>

L’ONU est un assez bon observatoire pour appréhender les ruptures juridiques et politiques ayant eu lieu entre 1991 et 2003. En 1991, la guerre suit le calendrier du protocole onusien : demande du retrait des troupes irakiennes ; embargo ; autorisation du recours à la force ; ultimatum ; etc.<sup>18</sup> Le 20 mars 2003, les États-Unis décident d’entrer en guerre contre l’Irak sans mandat onusien. Le président Bush, dans son allocution du 17 mars 2003, soit trois jours avant le début de l’offensive, affirme d’une part que la guerre est une question de sécurité intérieure et se substitue à l’ONU, arguant que les États-Unis assument les responsabilités qu’elle n’a pas su prendre : « *The United States of America has the sovereign authority to use force in assuring its own national security.[...]. The United Nations Security Council has not*

---

<sup>15</sup> Résolution de l’ONU 986 (04/95) « *Oil for food* »

<sup>16</sup> Une étude du journal médical britannique *The Lancet* estime à 500.000 le nombre d’enfants décédés en 1995 à cause de l’embargo. *Sanctions against Iraq*. *The Lancet*. Volume 347, Issue 8995, 20 January 1996, Pages 198-200. Si aucun bilan officiel du nombre de victimes n’a été établi, l’UNICEF tout comme l’UNESCO estiment à un million le nombre de morts provoqués par l’embargo.

<sup>17</sup> Outre l’embargo, l’Irak fut bombardée de façon quasi incessante par les États-Unis et la Grande Bretagne entre 1992 et 2002, dans et hors de la zone d’exclusion aérienne, - une zone qui n’a jamais été explicitement validée par l’ONU-, au nord du 36<sup>ème</sup> puis du 32<sup>ème</sup> parallèle. Ces bombardements prirent la forme d’une véritable expédition guerrière en 1998 lors de l’opération « *Renard du désert* » menée conjointement par les États-Unis et la Grande Bretagne. Cette période atteste d’un affaiblissement certain de l’ONU et d’une indistinction entre *guerre* et *paix*.

<sup>18</sup> Résolutions : 660, 665, 670, 678

*lived up to its responsibilities, so we will rise to ours.* »<sup>19</sup>. Le 22 mai 2003, une fois la fin officielle de la guerre déclarée par le président Georges W. Bush (01/05/2003), l'ONU vote la résolution 1483 qui ratifie l'occupation (reconnaissance de la « *puissance occupante* » nommée, dans la résolution, « *l'Autorité* »), entérine l'un des buts de guerre américain (le désarmement) et ce, tout en réaffirmant l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Irak ; elle en appelle à tous les États membres pour reconstruire les institutions irakiennes tout en réitérant le droit du peuple irakien à déterminer lui-même son avenir politique ainsi que son droit à se gouverner librement. Ajoutons que l'ONU n'étant plus l'autorité de tutelle, elle en appelle simultanément : au peuple irakien, à l'État irakien, aux États membres, à la puissance occupante (« *l'Autorité* ») ainsi qu'à « *toutes les parties* ». Cette résolution atteste, pour le moins, de l'impuissance, de la confusion et des contradictions de l'ONU.

Mais, outre les transformations juridiques, la politique américaine elle-même a changé dès 2002 et de nouvelles catégories de pensées de la guerre sont construites : fin d'une pensée en termes d'États au profit d'une pensée en termes de gouvernements, de sociétés et de puissances<sup>20</sup> ; redéfinition de l'ennemi et autoproduction d'un antagonisme au niveau international (le terrorisme, « l'axe du mal », etc.) ; affirmation du rôle mondial de sa puissance militaire (« *Il est temps de réaffirmer le rôle essentiel des forces militaires américaines* »<sup>21</sup>) ; fin de la séparation des notions de guerre et de paix<sup>22</sup> au profit de la « paix sécuritaire »<sup>23</sup> ; fin de la catégorie de civil au profit de celle « *d'innocent* »<sup>24</sup>.

## 6. Les nouveaux paradigmes et leurs conséquences épistémologiques

---

<sup>19</sup> Georges W. Bush, « *Remarks by the President in Address to the Nation : President Says Saddam Hussein Must Leave Iraq Within 48 Hours* », 17/03/2003

<sup>20</sup> « *We will preserve the peace by building good relations among the great powers.* » *National Security Strategy of the United States. Op. cit.* p. 4.

« *Make freedom and the development of democratic institutions key themes in our bilateral relations, seeking solidarity and cooperation from other democracies while we press governments that deny human rights to move toward a better future.* » *Ibidem.* p. 10

<sup>21</sup> « *It is time to reaffirm the essential role of American military strength* » *Ibidem.* p. 32

<sup>22</sup> « *As we defend the peace, we will also take advantage of an historic opportunity to preserve the peace.* » *Ibidem.* p.4

<sup>23</sup> « *In the new world we have entered, the only path to peace and security is the path of action. [...]. Today, the world's great powers find ourselves on the same side— united by common dangers of terrorist violence and chaos. The United States will build on these common interests to promote global security.* » *Ibidem.* p. 4

<sup>24</sup> « *The enemy is terrorism—premeditated, politically motivated violence perpetrated against innocents* ». *Ibidem.* p.11 ; « *As violence subsides, freedom of movement should be restored, permitting innocent Palestinians to resume work and normal life.* » *Ibidem.* p.10 ; « *Traditional concepts of deterrence will not work against a terrorist enemy whose avowed tactics are wanton destruction and the targeting of innocents.* » *Ibidem.* p. 15

La fin d'une pensée de la guerre pour elle-même donne lieu à la création de nouveaux historicismes. « Mondialisation », « globalisation » ou « Empire » sont les nouveaux historicismes qui œuvrent à la reconfiguration épistémique du "monde". « Violence », « police », « chaos » en sont les nouvelles catégories. Ces reconfigurations et nouveaux historicismes sont des désingularisations qui appréhendent le contemporain en pensant ensemble des situations hétérogènes. Une faillite économique, les rapports sociaux, le Kosovo, les sans-papiers, les cités françaises, l'Afghanistan ou encore la Palestine sont les noms d'une seule et même « guerre », ou d'une même violence, dont seules les intensités diffèrent (A. Joxe, 2002, p. 18).<sup>25</sup> En un mot, il n'est plus besoin d'outils pour réfléchir la guerre, la police suffit. Et la police, qui bien qu'elle soit une arme, n'est pas une armée.

Mais allons plus loin : l'abandon d'une réflexion sur l'État *dans* la guerre signe, pour ces différents auteurs, l'abandon d'une réflexion sur la politique, au profit du couple globalisation/violence. C'est donc de la fin de la pensée de la politique que procède la désétatisation de la guerre. Une autre approche est possible. Si l'on appréhende la politique à partir d'elle-même, soit à partir de ses propres catégories d'intellection et sans la fusionner avec l'État ou la souveraineté, la guerre redevient identifiable, singularisable, dans ses modalités politiques contemporaines. C'est donc moins de l'absentement du mot « guerre » que de la fin d'une réflexion à partir de la politique étatique que procède la désétatisation.

## 7. Les enjeux du maintien du mot « guerre »

Travailler dans la perspective du maintien du mot, c'est ouvrir à la possibilité de sa qualification politique, à la possibilité de pouvoir penser les guerres pour elles-mêmes, en dehors de concepts trop unifiants et désingularisants. Le maintien du mot est nécessaire si l'on ne souhaite pas co-penser à l'aune de catégories unifiantes des situations hétérogènes. L'emploi de catégories « globales » est le signe d'une crise de la pensée après la fin de la perspective étatico-historique adossée à l'existence des États-nations modernes tels que créés

---

<sup>25</sup> Cet exemple illustre ce que j'appelle les nouveaux historicismes. Bertrand Badie, dans une configuration différente, soutient que « dans un ordre mondial privé de toute grammaire », la mondialisation a profondément renouvelé les formes de conflictualité. *L'impuissance de la puissance. Op. cit.* p.112. Ainsi « Chômage ou port du voile, insécurité urbaine ou pauvreté ; il n'est plus de débat qui ne déborde les frontières, ne prenne une consistance internationale, servie et contrôlée par des acteurs extra-étatiques. » *Ibidem.* p. 131. Et c'est en termes de « violence sociale » qu'il qualifie, indifféremment, la guerre en Yougoslavie et au Rwanda : « La Yougoslavie et l'Afrique des Grands Lacs en firent les frais : l'impuissance de la puissance fut cette fois celle de l'inaction. La violence sociale qui s'exprimait en Bosnie, au Rwanda, puis à l'est du Zaïre (...). » *Ibidem.* p. 142

à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. L'intellection et l'historicité propres des *situations* demeurent indispensables. Une pensée du contemporain est à ce prix.

Les auteurs que nous avons précédemment cités ont substitué une pensée de la guerre en termes de "totalité inter-étatique", réglée et ordonnée par l'existence d'une communauté internationale, à un autre cadre de pensée totalisant, la globalisation ; c'est ce que je nomme la reconfiguration épistémique du « monde », les nouveaux historicismes.<sup>26</sup> La justesse analytique de ces historicismes, c'est notre position, étant tout à fait contestable, une pensée des singularités s'avère pertinente, et nécessaire, pour la saisie des nouveautés contemporaines. Le maintien du mot *guerre* constitue donc bien un enjeu pour l'anthropologie politique contemporaine.

Catherine Hass

Université Paris 8/Institut d'Histoire du Temps Présent/CNRS

hassc@orange.fr

### Bibliographie

ABÉLÈS, Marc. *Anthropologie de la mondialisation*. Paris : Payot, 2008, 280 p.

AGAMBEN, Giorgio, *Moyens sans fin. Notes sur la politique*. Paris : Rivages poche, 2002, 153 p.

APPADURAI, Arjun. *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*. Paris : Payot, 2007, 203 p.

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*. Paris : Seuil, 2008, 327 p.

BADIE Bertrand. *L'impuissance de la puissance. Essai sur les nouvelles relations internationales*. Paris : Fayard, 2004, 293 p.

---

<sup>26</sup> HARDT, Michael, NEGRI, Toni, *op.cit.* ; AGAMBEN, Giorgio, *op.cit.* ; JOXE, Alain, *op.cit.* ; GROS, Frédéric, *op.cit.* ; APPADURAI, Arjun, *op.cit.* ; ABÉLÈS, Marc *op.cit.* ; BADIE, Bertrand, *op.cit.*

DOBBINS, James. *America's Role in Nation-Building: From Germany to Iraq*. Santa Monica : RAND, 2003, 244 p.

DE HOOP SCHEFFER, Alexandra. *Hamlet en Irak*. Paris : CNRS éditions, 2007, 158 p.

FUKUYAMA, Francis. *State Building. Governance and World Order in the Twenty-First century*. London : Profile Books, 2005, 186 p.

GROS Frédéric. *États de violence. Essai sur la fin de la guerre*. Paris : Gallimard, 2006, 309 p.

HARDT, Michael, NEGRI, Toni. *Empire*. Paris : Exils Editeur, 2000, 560 p.

JOXE, Alain. *L'Empire du chaos. Les Républiques face à la domination américaine dans l'après guerre froide*. Paris : La Découverte, 2002, 217 p.

LAZARUS, Sylvain. *Anthropologie du nom*. Paris : Seuil, 1996, 249 p .

MACHIAVEL, Nicolas. *Le Prince et autres textes*. Paris : Gallimard, 1980, 510 p.

Von CLAUSEWITZ, Carl. *De la guerre*. Paris : Minuit, 1998, 759 p.

Von CLAUSEWITZ, Carl. *De la révolution à la restauration. Écrits et lettres*. Paris : Gallimard, 1976, 516 p.

BUSH, Georges W. *Remarks by the President in Address to the Nation : President Says Saddam Hussein Must Leave Iraq Within 48 Hours* », 17/03/2003.

<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2003/03/20030317-7.html>

BUSH, Georges W. Extrait du discours tenu à l'issue de la réunion de son Conseil de sécurité.12/09/2001

<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2001/09/20010912-4.html>

SARKOZY, Nicolas. *Discours de M. le Président de la République à Grenoble, 30/07/2010.*

<http://www.archives.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2010/discours-de-m-le-president-de-la-republique-a.9399.html>

*National Security Strategy of the United States*, Administration Bush, 2002, 35 p.

<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/nsc/nss/2002/>